



Date : 21/06/2019

Nota :

- Ce plan est établi sur la base du permis de construire.
Par conséquent, l'acquéreur reconnaît avoir été informé que ce plan et ses côtes sont susceptibles de subir des modifications suite à la mise au point des plans d'exécution et des impératifs techniques.
- Le mobilier ainsi que les éléments de cuisine représentés en pointillés ne sont fournis et donnés qu'à titre indicatif.